



Fitness à Latitude / Trinity : voir page 4

CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA – Avril 2025

1

Retours de CRH : Pas brillant !!

Les chiffres se sont précisés :

- **Augmentation moyenne**¹ : **1,69%**
- **Sélectivité** : **40%** (Contre 64% en 2024)

¹ Moyenne de ceux qui sont augmentés ; La direction sort ceux qui ont zéro de la moyenne pour enjoliver le résultat

Ce que nous montrent les chiffres :

- **Généreux pour le Top Management** (dits DHG : les 58 Dirigeants Hors Grille, car leurs salaires explosent toutes les grilles habituelles) s'est augmenté **généreusement de 2,5%** pour une sélectivité de **48%**, avec une augmentation maximale de **3.000€** par mois.
C'est vrai qu'ils sont les plus à plaindre, c'est bien normal de les augmenter plus et plus souvent ... N'est-ce pas ???
Pas d'accord, vous non plus ????
- **Petit coup de pouce en faveur des femmes** : 15,3% des femmes sont promues contre 12,6% des hommes ; 41,8% sont augmentées contre 39,5% des hommes
- **Gros coup de pouce en faveur des structures** plutôt que les productifs : Plus on est près des décideurs, mieux ça vaut ...
- **Malheur aux temps partiels** : Moins promus, moins augmentés, moins sélectionnés. ...

En synthèse

Catégories	Sélectivité	Augmentation moyenne	Taux de promotion
Général	40,2%	1,69%	13,5%
Top Management	48,3%	2,50%	NS
Femmes	41,8%	1,81%	15,3%
Hommes	39,5%	1,64%	12,6%
Productifs	38,6%	1,57%	13,7%
Structure	55,9%	2,55%	11,3%
Temps Partiels	29%	1,18%	8,3%
Temps Pleins	41%	1,73%	13,9%

- Sélectivité : Pourcentage des personnes augmentées.
- Lecture : 40,2% seulement des personnes ont été augmentées

Compte Epargne Temps (CET),

Pour reporter ou monétiser 5 jours de congés, c'est maintenant !!

N'oubliez pas ! Si vous désirez ne pas utiliser tous vos jours de congés payés avant le 31/05, vous avez la possibilité, entre le 01/04 et le 31/05, d'alimenter votre CET avec 5 jours de congés payés par an, dans la limite maximale de 15 jours. Ces congés payés pourront être pris ultérieurement ou monétisés (dans certains cas). Pour + d'infos sur le CET, dans face2face, saisissez dans la box de recherche : **FAQ "compte épargne temps"**

Rappelez-vous aussi que les jours non pris au 31 mai seront perdus, sauf demande de dérogation (impératifs mission)

Situation économique T1-25 : C'est mauvais ! Il faut préserver le CA

La direction a confirmé en CSE SSG que les résultats du 1^{er} trimestre 2025 étaient mauvais, avec notamment un recul du chiffre d'affaires.

La direction nous a déclaré :

- Le chiffre d'affaire a baissé, et la priorité est de préserver le CA quitte à perdre quelques points de marge
- Nos prix de vente baissent légèrement pour rester compétitifs
- Nos emplois restent globalement préservés
- Forte décroissance dans le conseil (-13%), l'organisation transverse Conseil a semble-t-il pâti de l'éloignement des verticaux durant cette crise, la direction va y remédier



Notre site Sopra Steria CFE-CGC



Accidents de travail ou de trajet Dans quel cas faut-il les déclarer ?

Vous faites une chute lors de votre trajet entre votre domicile et votre lieu de rattachement Sopra Steria. Ce n'est pas très grave, alors vous ne faites pas de déclaration d'accident de trajet. Mais un mois plus tard, vous ressentez des douleurs au même endroit que celui qui a été blessé. Consulté, votre médecin traitant découvre des séquelles. S'agissant d'un accident survenu sur votre trajet, vous étiez couvert par la sécurité sociale, **mais un mois après, il est trop tard !! Vous aviez 24h pour le déclarer.**

Et si finalement, ce ne sont que quelques égratignures ? C'est sans importance : Déclarez-le, puis vous ne donnerez pas suite.

**Mais en ayant fait une déclaration
à titre préventif, vous êtes couvert !**

Différence accident du travail / Accident de trajet

☐ Définition

- **Accident du travail (AT)** : Survient pendant l'exécution du travail (dans l'entreprise ou en mission). Si vous allez chez le client, c'est un accident de travail.
- **Accident de trajet (ATr)** : Se produit entre le domicile et le lieu de travail. Si vous allez à Sopra Steria, c'est un accident de trajet.
- Il faut que ce soit un itinéraire direct pour que ce soit pris en compte : Le détour chez votre cousine à 50km de là n'est pas valable ...

☐ Différences en matière d'indemnisation

Critères	Accident du travail	Accident de trajet
Prise en charge par la Sécurité sociale	Oui	Oui
Taux de remboursement des soins	100 % (base SS)	100 % (base SS)
Indemnités journalières (IJ)	60 % du salaire dès le 1er jour (puis 80 % à partir du 29e jour)	50 % du salaire dès le 4e jour (puis 66,66 % après 28 jours)
Indemnisation complémentaire employeur	Oui (selon la convention collective)	Oui (mais souvent moins favorable)
Rente ou capital en cas de séquelles	Possible si incapacité permanente	Possible mais moins avantageux
Majoration en cas de faute inexcusable de l'employeur	Oui	Non

En bref, on est mieux couvert pour un accident de travail que pour un accident de trajet



Ma femme m'avait dit : « Prends du repos, tu es au bord du burn out ! »

Epuisement professionnel : Déclarez-le !

- **Burn out** : Vous croulez sous le travail, le stress, vous ne vous en sortez plus
- **Bore out** : On vous a confié des tâches particulièrement ennuyeuses et déprimantes, ou vous avez été placardisé
- **Brown out** : Ce que vous faites n'a aucun sens pour vous, les tâches vous paraissent absurdes

Votre médecin vous prescrit un arrêt de travail. **Cochez la case « En rapport avec un accident de travail / maladie professionnelle »** pour qu'il soit correctement pris en compte, comme nous l'a indiqué la direction. Autrement, c'est juste considéré comme un arrêt maladie « classique »

Mieux vaut prévenir ...

▪ ... Que guérir !

Si votre mission se passe mal et commence à altérer votre santé, **Ecrivez** à votre directeur d'agence pour l'alerter de la situation : Il devra prendre en compte votre message. Un échange oral ne suffit pas, car **les paroles s'envolent, les écrits restent.**

Un doute sur ce qu'il faut faire ? Contactez vos représentants CFE-CGC



CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA – Avril 2025

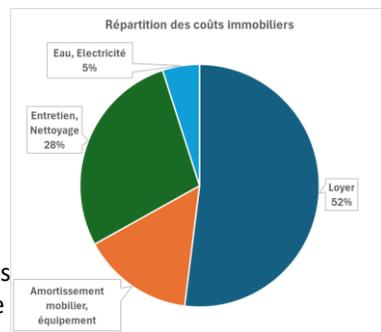
Immobilier – Point de situation en CSE

Sopra Steria est locataire de 40 sites de France avec des baux qui s’étalent souvent sur plusieurs années. Même si le télétravail et les open spaces ont permis de réduire les m2 de bureau au fil des années et de faire de belles économies, il peut arriver que certains étages restent vides (comme le 3^e à Latitude ou une partie du bâtiment de Lille), car la durée des baux ne permet pas toujours de libérer facilement les m2 inutilisés. Et la sous-location n’est pas toujours faisable, selon les moyens de contrôle d’accès en place.

La situation nous a été présentée au dernier CSE SSG : Pour la France, cela représente 130.000 m2 de bureaux loués, pour un coût de 58M€. Comparé à 2020, les chiffres 2024 représentent une baisse de 30% des m2 et de 13% des coûts, soit environ 10,5M€ d’économies.

D’un autre côté, l’indemnité de télétravail régulier de 20€ par mois, a été choisie par environ 75% des salariés (soit ~11.000 salariés), ce qui représente 12x20x11.000 = 2,5M€, 4 fois moins que l’économie faite ! A ce prix, la CFE-CGC demande que l’indemnité mensuelle de 20€ soit actualisée au **plafond Urssaf soit 26€** ...

La sortie de Trinity, la libération des étages inférieurs de Kléber, et l’avenir de certains petits sites sont à l’étude (même si la fermeture d’ALBI a été évitée de justesse pour le moment grâce à l’action syndicale).



Déclarer son handicap, pourquoi

Les obligations en matière d’emploi de personnes en situation de handicap sont de 6% des effectifs pour une société de la taille de Sopra Steria.

Avec seulement environ 3% de travailleurs avec le statut de travailleur Handicapé (RQTH), Sopra Steria ne remplit pas entièrement ses obligations légales. Même si cette proportion a augmenté sur les 3 dernières années, les 3% manquants pèsent lourd : Ils représentent environ 390 travailleurs handicapés manquants pour le seul périmètre SSG ! En conséquence, elle doit payer une « contribution » (amende) à l’AGEFIPH d’environ 7.000€ par salarié manquant.

Cela représente tout de même environ 2,7M€ de pénalité !

Déclarer votre handicap peut vous permettre de bénéficier d’un aménagement de vos conditions de travail : Poste de travail, Horaires, Temps partiel, Formations spécifiques, Priorités sur les mutations, Retraite anticipée

Sources : Ministère du travail et Rapport d’expertise 2024 Sopra Steria de la commission Politique Sociale



Rappel – Les handicaps, ce sont aussi :

- Les troubles cognitifs ou neurologiques (dyslexie, dyspraxie, autisme, troubles de l’attention...)
- Les maladies chroniques invalidantes (diabète, sclérose en plaques, fibromyalgie...)
- Les troubles sensoriels (malentendance, déficience visuelle...)
- Les troubles psychiques (dépression sévère, bipolarité...)

- ❑ RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
- ❑ AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l’Insertion professionnelle des Personnes Handicapées



FITNESS - LE SCOOP !

Enfin une salle de fitness disponible pour les salariés
Sopra Steria des sites de LATITUDE et TRINITY !!

Après avoir une nouvelle fois demandé à la direction de Sopra Steria de convertir le 3^e étage, vide, en un espace de fitness, la direction nous a proposé d'accéder au :



**club de FITNESS du 25^e étage de TRINITY
qui est ouvert aux salariés
de Latitude et de Trinity !**



Notre site Sopra Steria CFE-CGC

On l'a testé pour vous !

C'est petit, mais très propre et moderne, et les cours collectifs sont très sympas et punchy !!

Séance d'essai gratuite

DÉCOUVREZ VOTRE ESPACE FORME
FITNESS & MUSCULATION AU 25^e ÉTAGE



HORAIRES D'OUVERTURE

7^h30 - 9^h30 lundi au vendredi
11^h30 - 14^h30 lundi au vendredi
17^h - 20^h lundi au jeudi

TARIFS ET INFOS

20€/mois ou 240€/an

trinity@wellnesscenter.fr

Avec votre abonnement, vous aurez accès à :



Cours collectifs animés par les coaches



Espaces cardio training et musculation



Séances d'ostéopathie (45€)



Cours Live en visio

Pour votre séance, pensez à apporter :



Une paire de baskets propres



Une serviette pour les tapis et machines



Un cadenas pour le casier



Une bouteille d'eau ou une gourde

Réservez votre séance d'essai sur l'application Well by Wellness Training*
Code site : TrIN2111



*Création de compte avec votre adresse mail professionnelle

LE PLANNING DES COURS COLLECTIFS

TRINITY

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	8:00 (30') CIRCUIT TRAINING	8:00 (30') RÉVEIL MUSCULAIRE	8:00 (30') PILATES	8:00 (30') RÉVEIL TONIQUE	8:00 (30') GYM WELLNESS
	12:15 (45') CAF	12:15 (45') PILATES	12:15 (45') CARDIO FIT	12:15 (45') CARDIO BOXE	12:15 (60') YOGA
MIDI	13:00 (15') STRETCHING	13:00 (15') FLASH	13:00 (15') FLASH	13:00 (15') FLASH	13:15 (30') CIRCUIT TRAINING
	13:15 (45') BODY SCULPT	13:15 (45') CIRCUIT TRAINING	13:15 (45') PILATES	13:15 (45') CAF	
SOIR	18:00 (45') BODY BARRE	18:00 (45') CARDIO FIT	18:00 (45') SWISSBALL	18:00 (45') BODY SCULPT	FERMÉ
	18:45 (30') PILATES	18:45 (30') CAF	18:45 (30') CIRCUIT TRAINING	18:45 (30') CARDIO FIT	



✓ **Abonnement : 20€/mois**

✓ **Renseignements & inscriptions :**
trinity@wellnesscenter.fr

✓ **Accès Trinity :** Voir avec reception.paris-trinity@soprasteria.com pour faire modifier votre badge et avoir un accès à Trinity : Il faut passer le matin à l'accueil Sopra qui est au 15^e étage de Trinity.

✓ **Affluence :** C'est souvent plein le midi en début de semaine.

Dans tous les cas, **il vaut mieux réserver !!**

**Encore une belle victoire
de la CFE-CGC !!**



CARDIO | INFO | CARDIO + RENFO | DÉTENTE + ÉTIREMENTS | RENFO + ÉTIREMENTS

Planning non contractuel susceptible d'évolution - Mise en application: 16/10/2023

Réservations : Application Well by Wellness Training
Code site : TrIN2111